

RÉSIDENCE D'ARTISTE

Depuis 2015, l'association Les Écluses de l'Art s'engage pour la découverte, la promotion et le développement de l'art contemporain sous toutes ses formes et supports. Elle propose des ateliers d'artistes dans plusieurs lieux patrimoniaux de la ville de Béziers.

Pour l'année 2026, un nouvel appel à candidature est lancé afin d'accueillir une ou un artiste en résidence longue, 5 mois de juillet à décembre 2026, dans un atelier de la Villa Antonine, avec possibilité d'hébergement.

L'artiste est sélectionné(e) par un comité artistique indépendant, composé de personnalités de l'art contemporain.

Les conditions d'inscription

Pas de critère d'âge ni de nationalité

Les duos et collaborations d'artistes sont acceptés

Résider en France

Avoir une activité artistique régulière soit dans le cadre d'études supérieures en arts plastiques ou dans celui d'expositions ou dans celui d'accueils en résidence d'artistes

Date limite des candidatures :

Dimanche 31 mai 2026 minuit

Les dossiers de candidature sont à envoyer à : eclusesdart@gmail.com

Le dossier doit être composé d'un fichier texte avec vos coordonnées, et d'un fichier PDF (6 pages maximum) comportant les éléments mentionnés ci-dessous :

Pièces à fournir pour candidater

1) Un porte-folio en format PDF présentant les informations suivantes :

- une fiche de renseignement avec
 - . le nom,
 - . le prénom,
 - . éventuellement le nom d'artiste,
 - . l'adresse postale,
 - . le numéro de la Maison des artistes, ou le numéro URSSAF

Limousin ou le numéro de SIRET

- . un numéro de téléphone
- . une adresse de messagerie

- la photocopie d'une pièce d'identité

- une présentation personnelle n'excédant pas une page (parcours et expériences artistiques) incluant, éventuellement, des adresses de sites Web et de contenus sur les réseaux sociaux.

- une présentation du projet artistique qui serait réalisé (précisant les techniques et les supports) au cours de la résidence n'excédant pas une page.

2) Cinq à six photographies d'œuvres récemment produites, en 300 dpi, format jpg, nommées comme suit : nom.prénom_numéro.jpg

Nous ne pouvons répondre aux candidatures incomplètes, hors sujet ou ne respectant pas les critères demandés. Un mail accusant réception du dossier, vous sera adressé dans un délai de 7 jours après votre envoi. Sans réponse de notre part, merci de vous en inquiéter et de nous relancer..

Hébergement

Maison Bleue – Villa Antonine (Béziers)

La Maison Bleue est située dans le jardin de la Villa Antonine, site patrimonial ouvert au public.

Appartement partagé, comprenant :

Une partie privative : chambre et salle d'eau.

Des espaces communs : salon / salle à manger / cuisine, bureau, espace de repos.

Une buanderie et un espace de stockage au rez-de-chaussée sont également à disposition.

Les locaux sont meublés et équipés.

Capacité d'accueil : 1 à 2 personnes maximum.

Conditions particulières

Enfants non admis : pour des raisons de sécurité (jardin ouvert au public, bassins, escaliers non adaptés, présence d'ouvriers municipaux).

Animaux non admis, à l'intérieur comme à l'extérieur.

Interdiction de fumer dans l'ensemble du logement (espaces privés et communs). Cette interdiction est étendue à l'occupation de l'atelier.

Occupation

Mise à disposition gratuite du logement. Le montant du dépôt de garantie est de 500 €.

Option linge (si le résident ne peut pas apporter son linge personnel) :

Linge de toilette : 2,00 € / mois (2 draps de bain, 2 serviettes, 1 tapis).

Linge de lit : 3,00 € / mois (1 drap housse, 1 housse de couette, 2 taies d'oreiller).

Jeu supplémentaire possible aux mêmes tarifs.

Pressing : 8,00 € (linge de toilette) / 22,00 € (linge de lit).

